

**DEPARTEMENT
des
BOUCHES-du-RHONE**

COMMUNE

d ' A U B A G N E

Convocation du **18/11/2025**

Publication le **27/11/2025**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **34**

Quorum : **22**

N° **25_241125**

**OBJET : ENFANCE,
EDUCATION, JEUNESSE ET
ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

Approbation des tarifs 2026
pour l'Espace Art et
Jeunesse.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Vingt Quatre Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Brigitte AMOROS, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Valérie ELBAZ
formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Vincent RUSCONI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Denis GRANDJEAN (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Valérie ELBAZ), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Faustine THIBAUD)

ABSENTS :

Madame Hélène JULIEN-TRIC, Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_25-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025



Délibération n°25_241125 du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2025 (suite)

Monsieur Zarick KOURICHI rapporte :

La Ville d'Aubagne met en œuvre son Projet Éducatif de Territoire (P.E.D.T.) et oriente son action pédagogique conformément au label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle) à destination des jeunes de 11 à 25 ans.

Le Service Loisirs Jeunes de la Commune s'inscrit dans cette démarche par la sensibilisation et l'initiation des jeunes à la pratique de différentes disciplines artistiques et culturelles, des actions éducatives, des stages ou des sorties dans le cadre d'un Parcours Jeune Citoyen.

Ainsi, il propose, au sein de sa structure, l'Espace Art et Jeunesse, un dispositif éducatif et citoyen déployé tout au long de l'année, en partenariat avec des prestataires ou en ressources internes.

Cette délibération propose d'approuver les tarifs à partir du 1^{er} janvier 2026 tenant compte de l'évolution de l'indice INSEE, comme suit :

Parcours d'Éducation Artistique, Culturel et Citoyen	Tarif
Passeport jeune citoyen (préalable à l'inscription aux activités)	Gratuit
Activité ponctuelle thématiques EAJ	2,00 €
Activité ponctuelle thématiques EAJ avec prestataire (atelier, conférence, ...)	6,05 €
Sortie hors les murs sans prestataire	6,05 €
Sortie hors les murs avec prestataire	12,65 €
Forfait atelier trimestriel	17,70 €
Forfait module vacances EAJ intra-muros	17,20 €
Forfait module vacances avec prestataire	33,40 €
Inscription pour 1 atelier hebdomadaire associatif de septembre à juin	129,55 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_25-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY, serialNumbr
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025



Délibération n°25_241125 du Conseil Municipal du lundi 24 novembre 2025 (suite)

Inscription pour 1 atelier hebdomadaire associatif de janvier à juin	98,15 €
--	---------

Un règlement intérieur précise le fonctionnement de l'Espace Art et Jeunesse au sein du Service Loisirs Jeunes.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter des tarifs pour les différents ateliers et les activités dispensés sur l'Espace Art et Jeunesse par le Service Loisirs Jeunes ou ses partenaires, selon l'évolution de l'indice INSEE,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les tarifs de l'Espace Art et Jeunesse à partir du 1^{er} janvier 2026 ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER la Régie « Espace Art et Jeunesse - EAJ » à pratiquer lesdits tarifs.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251124-241125_25-DE
Reçu le 27/11/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
27/11/2025

